

# Responsable Equipe Trains

## L'UNSA revendique la revalorisation

### du métier dans les

# ECT



Avec une charge de travail qui n'a cessé de croître, et une augmentation d'agents par équipe à encadrer, l'exercice du métier de RET n'a jamais été aussi difficile.

**Pièce maîtresse dans l'encadrement, le Responsable d'équipe participe à la bonne marche des ECT.**

Le RET, avec des missions de bureau et des objectifs qui se sont multipliés ces dernières années, doit assurer sa principale mission : l'encadrement et l'accompagnement de ses agents. Dans le même temps, la taille des équipes n'a cessé d'augmenter. Étant le hiérarchique direct, une des missions du RET est de répondre présent si besoin. Par son professionnalisme, il répond positivement aussi bien pendant, qu'en dehors de ses heures de service.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, la pression est double pour le RET. D'une part, il y a celle de sa hiérarchie, et d'autre part, celle de ses agents. Il doit, tout en essayant de réaliser ses objectifs, être à l'écoute des difficultés rencontrées par ses agents au quotidien sur le terrain.

Dans un contexte où le manque d'effectifs est criant dans les ECT, le Responsable d'Équipe Trains, en plus de devoir assurer sa charge de travail dans des conditions déjà très dégradées, sert de réserve déguisée pour assurer des trains en titulaire. **Pour l'UNSA-Ferroviaire, ce n'est pas acceptable !**

**L'UNSA-Ferroviaire revendique à ce titre :**



- Des équipes à 15 agents au maximum,
- le passage à la qualification F pour tous les postes de RET,
- l'accès à la prime de langue pour tous les RET quel que soit leur grade,
- l'arrêt des pressions liées à l'utilisation syndicale ou à l'attribution de temps partiel sur la population RET,
- l'allègement de la charge de travail de bureau et la réduction des missions de « reporting »,
- l'harmonisation des EVS avec un mécanisme proche de celui des ASCT,
- l'arrêt de l'utilisation des RET pour pallier le manque d'effectifs dans les ECT,
- la mise en place d'une formation spécifique assurée par la DDT pour les RET avant la prise de poste,
- l'arrêt de l'utilisation des RET sur des permanences qui sont en réalité des astreintes déguisées,
- un cadrage national sur l'élaboration d'une consigne fixant le rôle des RET lors d'une astreinte,
- le port d'une tenue distincte de celle des Chefs de Bord.

**Avec l'UNSA-Ferroviaire, pour une véritable reconnaissance du métier de RET !**

Novembre 2015



UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS

Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65 • federation@unsa-ferroviaire.org

*Le syndicalisme en positif !*



# GPF SNCF

## Marque énergétique



**Groupe Public Ferroviaire SNCF**

Comité d'Entreprise Délégué du Personnel Conseil de Surveillance Conseil d'Administration